

Alerte sanitaire SINTES **Première identification de TILÉTAMINE**

Il s'agit d'un produit dangereux pour lequel des décès par surdose ont été rapportés à l'étranger.

Echantillon collecté dans le cadre du dispositif SINTES, dans la nuit du 23 au 24 février, en Bourgogne lors d'un événement festif alternatif. L'échantillon se présente sous la forme d'une poudre blanche et était vendu 30 euros le gramme. Il était présenté comme étant des « cristaux de kétamine vétérinaire ». Ce produit, consommé en « sniff », a donné lieu à plusieurs cas d'intoxications avec agitation violente, troubles neurologiques et généraux sévères nécessitant l'intervention du SAMU.

L'analyse toxicologique (laboratoire d'analyse toxicologique de l'hôpital Fernand-Widal) met en évidence la présence d'un anesthésique vétérinaire : la tilétamine. Il s'agit de la première identification de cette molécule dans la base SINTES. La concentration du produit n'est pas connue pour le moment. L'association éventuelle à du zolazépam (deuxième constituant du médicament vétérinaire Telazol®) n'est pas encore déterminée.

D'après les observateurs de cet événement et des témoignages d'usagers, la phase de montée et d'apogée des effets pourrait durer environ 5 heures et les effets jusqu'à 48 heures.

Informations sur la substance et recommandations de conduite à tenir.

(Centre d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance Ile-de-France - Centre, Pr S. Dally, Dr S. Djeddar)

La tilétamine (2-éthylamino-2-thien-2-cyclohexanone) est un anesthésique ayant une structure chimique similaire à celles de la phencyclidine (PCP) et de la kétamine, utilisé en médecine vétérinaire (anesthésie de type dissociatif). Son profil pharmacologique et toxicologique est proche de ceux de ces molécules, avec, toutefois, des effets plus puissants et plus durables que la kétamine (plusieurs heures).

Le produit se présente sous forme d'une poudre blanche cristalline soluble facilement dans l'eau.

Son utilisation détournée à visée récréative est rapportée dans la littérature internationale. Des cas mortels par overdose ont été décrits. La tilétamine peut être vendue illicitement sous forme de poudre ou en comprimé, seule ou en association avec de l'éphédrine.

Les informations suivantes s'inspirent de l'intoxication à la kétamine et de son traitement

L'intoxication aiguë induit essentiellement des troubles :

- neuropsychiatriques : hallucinations et distorsions visuelles, agitation et anxiété extrêmes, hypertonie musculaire, mouvements anormaux, convulsions et hypertension intra-crânienne.
- cardio-respiratoires : hypertension artérielle, troubles du rythme supraventriculaire, toux, laryngospasme, hypersalivation et hypersécrétion bronchique, dépression respiratoire.

Les patients, ayant consommé ce produit (ou supposés l'avoir consommé), doivent être pris en charge en milieu hospitalier si des troubles du comportement apparaissent.

Il n'existe pas d'antidote à la tilétamine. Le traitement est symptomatique.

L'agitation, les convulsions, l'hypertonie et l'anxiété sont traitées prioritairement par des benzodiazépines. La loxapine pourrait être utilisée dans les états d'agitation importante. La stimulation adrénergique est réduite par des alpha-bétabloquants (labétalol), ou le vérapamil.

La surveillance des patients est nécessaire durant au moins 24-48 heures.

En cas de tableaux cliniques plus graves (états de mal convulsif, coma, dépression cardio-respiratoire), les patients doivent être médicalisés et hospitalisés en unité de soins intensifs.

Dans tous les cas, il est important de réaliser une recherche toxicologique sur milieux biologiques (sang et urines) ou à défaut une analyse toxicologique du produit ingéré si un fragment de l'échantillon est obtenu. Les prélèvements doivent être envoyés dans un laboratoire de toxicologie spécialisé engagés dans l'étude SINTES :

Laboratoires toxicologiques :

Laboratoire de Toxicologie de l'hôpital Fernand Widal (Pr Galliot-Guilley)
200, rue du Fg Saint-Denis.
75475 PARIS CEDEX 10
Tel : 01.40.05.42.20

Laboratoire de Toxicologie de l'hôpital Salvator (Dr Arditti)
249, Bd Sainte-Marguerite
13274 MARSEILLE CEDEX 9
Tel : 04.91.74.50.19

Laboratoire de Pharmacologie du CHRU de CAEN (Dr Debruynne)
Av. de la Côte-de-Nacre
14033 CAEN CEDEX
Tel : 02.31.06.46.71

Références :

- Quail MT et al., Abuse of telazol : an animal tranquilizer, J Toxicol Clin Toxicol, 2001, 39 (4) : 399-402.
- Chung H, et al. A fatality due to injection of tiletamine and zolazepam. J Anal Toxicol 2000, 24 (4): 305-8.
- Cording CJ, et al. A fatality related to the veterinary anesthetic telazol. J Anal Toxicol 1999, 23 (6): 552-5.
- Ellenhorn MJ et al. Anesthetics in Ellenhorn's medical toxicology : diagnosis and treatment of human poisoning, 2nd ed. Baltimore, Williams and Wilkins, 1997 : 1179-81.
- Isolation and identification of drugs in pharmaceuticals body fluids and post-mortem material. The Pharmaceutical Press. Edition 1978. Volume 2, p 1104.

Source :

Information communiquée par la Direction Générale de la Santé; 8 avenue de Ségur, 75007 Paris.

Bureau de l'alerte et des problèmes émergents (DGS/SD5B).

Rédaction : 1^{er} Mars 2001 (téléchargé via <http://www.toxicovigilance.org>)